



Madame, Monsieur le Président,

Le bureau des sports a lancé un appel à candidature au cours du second semestre 2022 pour l'organisation des trophées nationaux ATSCAF. A ce jour aucune association ATSCAF n'a postulé pour l'organisation du trophée "course à pied".

Au cours de discussions engagées sur l'organisation du tournoi international des finances (TIF), le Luxembourg nous a informé qu'il organise le dimanche 12 mars 2023 à 10h son trophée national des finances.

Dans ce cadre, le Conseil d'Administration a décidé, afin de maintenir cette épreuve, de l'adosser au championnat national luxembourgeois.

Ainsi, l'ATSCAF Fédérale organise le 30ème Trophée de France de Course à Pied (10 kms) des administrations financières. il se déroulera le Dimanche 12 mars 2023, à Luxembourg dans le cadre du trophée POSTLAF Luxembourg.

La participation financière est fixée à 110€ par compétiteur financier et ayant-droit, 200 € par compétiteur non financier et 245 € par accompagnateur d'un compétiteur et couvre les frais de pension complète. L'hébergement sera organisé au Parc Hôtel Alvisse 4* du vendredi 10 mars 14H au dimanche 13 mars 14H.

Pour les personnes désirant être hébergées en chambre single, un supplément de 100€ sera appliqué à toutes les participations financières ci-dessus : soient 210€ pour les coureurs financiers et ayant-droits et 300 € pour les coureurs non financiers.

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître pour le 15 janvier 2023, à l'aide des imprimés joints (visa obligatoire du Président de l'ATSCAF locale sur la fiche de réservation), la liste des concurrents intéressés par cette manifestation. La priorité sera donnée selon la date d'arrivée par voie postale.

Ne seront pris en compte par le secteur des sports que les dossiers complets (carte ATSCAF, certificat médical) accompagnés de la participation financière (le cachet de la poste faisant foi). La priorité d'inscription sera donnée aux agents des administrations financières.

Un certificat médical de moins d'un an au moment de la course (12 mars 2023) ou la licence fédérale sont à produire au moment de l'inscription.

Aucune inscription, passée cette date, ne pourra être retenue.

Vous trouverez, ci-joint, un programme du séjour.

Je vous invite à assurer la plus large diffusion de ces documents et des informations qu'ils comportent.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fabian RIOS